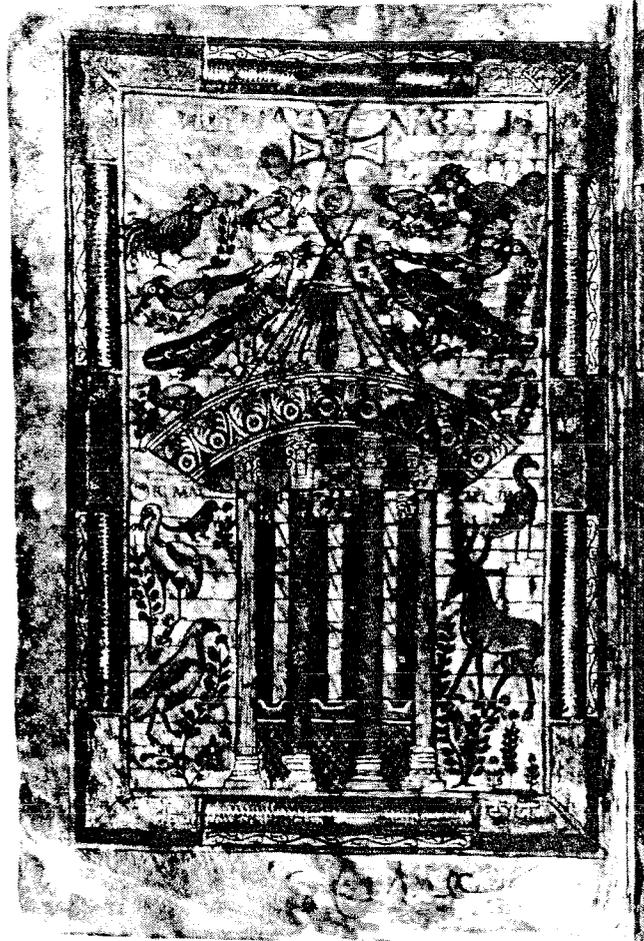


UNIVERSITÉ PARIS - X NANTERRE

CENTRE DE RECHERCHES
SUR L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET LE HAUT MOYEN AGE
ET
CENTRE DE RECHERCHES
D'HISTOIRE ET CIVILISATION DE L'UNIVERSITÉ DE METZ



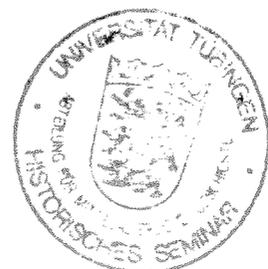
CAHIER V — 1987

ACTES DU COLLOQUE
«AUTOUR D'HILDEGARDE»

Recueil d'études publié

par

Pierre RICHÉ, Carol HEITZ et François HÉBER-SUFFRIN



911 274

SOMMAIRE

Pierre RICHE <i>Avant-propos</i>	5
Jean DAVID et Carol HEITZ <i>Préface</i>	7
Jean SCHNEIDER <i>a 134466</i> <i>Charlemagne et Hildegarde : conscience dynastique et tradition locale</i>	9
Robert FOLZ <i>a 134467</i> <i>Tradition et culte de Hildegarde</i>	19
Nora GAEDEKE <i>a 134468</i> <i>Die memoria fur die konigin Hildegard</i>	27
Michel PARISSÉ <i>a 134469</i> <i>La reine Hildegarde et l'abbaye Saint-Arnoul de Metz</i>	41
Florentine MÜTHERICH <i>a 134470</i> <i>Manuscrits enluminés 'autour de Hildegarde'</i>	49
Jean VEZIN <i>a 134471</i> <i>Les livres dans l'entourage de Charlemagne et d'Hildegarde</i>	63
François HEBER-SUFFRIN <i>a 134472</i> <i>La cathédrale de Metz vue par Paul Diacre et les témoignages archéologiques</i>	73
Jean LAFURIE <i>a 134473</i> <i>Les frappes monétaires de Metz et de sa région aux VIe - IXe siècles</i>	89
Jacques VIRET <i>a 134474</i> <i>La réforme liturgique carolingienne et les deux traditions du chant romain</i>	117

AVANT-PROPOS

La reine Hildegarde, qu'il ne faut pas confondre avec saint Hildegarde de Bingen (+ 1179), est peu connue même de ceux qui s'intéressent à l'histoire carolingienne. Elle a vécu dans l'ombre de son glorieux époux Charlemagne et a surtout été célébrée pour lui avoir donné une nombreuse descendance. En effet celle que Paul Diacre appelle « la mère des rois » a eu quatre fils et cinq filles. Parmi ses fils figure le futur empereur Louis le Pieux. Hildegarde mourut au palais de Thionville le 30 avril 783 et fut enterrée dans la basilique Saint-Arnoul à Metz, fondée en l'honneur d'Arnulf évêque de Metz, l'ancêtre des Carolingiens.

Nous avons donc souhaité faire un colloque scientifique pour le 1200^e anniversaire de la mort de la reine Hildegarde et de le faire à Metz, ville « carolingienne », à laquelle nous avons déjà consacré notre Cahier IV en 1982. De plus ce colloque fut organisé avec nos collègues médiévistes de Metz qui venaient de créer un « Institut d'histoire et de recherche sur le Haut Moyen Age » dans leur Université.

Ce cahier regroupe les communications présentées par nos collègues de Metz, de Nancy, de Strasbourg, de Paris et par ceux qui venaient d'outre-Rhin. Ainsi grâce à cette coopération franco-allemande la discrète reine Hildegarde et son temps seront un peu mieux connus.

Pierre RICHE

*Professeur d'Histoire médiévale
Directeur du Centre de Recherche sur l'Antiquité Tardive
et le Haut Moyen Age de l'Université de Paris-X Nanterre*

PRÉFACE

Metz, capitale de l'Austrasie, avec Nancy capitale de la Lorraine d'aujourd'hui, est porteuse d'une histoire riche et variée. Ville importante déjà dans l'Antiquité tardive, la Civitas Mettensis sut résister et survivre aux divers assauts barbares dont le plus cruel fut celui du Samedi de Pâques 451. Ce jour, Attila et ses cavaliers huns pillèrent et incendièrent systématiquement la ville et ses nombreuses églises. Selon le témoignage de Grégoire de Tours, seul l'oratorium Saint-Étienne en réchappa. Il devait former le noyau d'un groupe épiscopal important, animé par une liturgie exemplaire. C'est à saint Arnould, grand évêque messin du VIIe siècle que les Carolingiens remontent leur origine. Aux VIIIe et IXe siècles, d'autres évêques éminents présidèrent aux destinées de Metz : Chrodegang, conseiller de Pépin le Bref, artisan du rapprochement avec Rome de la dynastie carolingienne ; Drogon, fils de Charlemagne et, comme Chrodegang, primat des Gaules. A ces ecclésiastiques à grande influence politique, d'autres évêques avisés — Thierry I et Thierry second, Adalbéron, l'évêque de l'an mil — firent suite et contribuèrent au rayonnement de la cité.

Ce demi-millénaire d'histoire qui vit Metz mêlée de près à l'évolution de la royauté franque, mérovingienne d'abord, carolingienne ensuite, n'a certes pas été négligé par les historiens. L'Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine éclaire depuis plus de cent cinquante ans — sans interruption — le passé de la ville et de la Lorraine. Il contient maintes contributions importantes dont certaines ont dépassé de loin le cadre local ou régional.

La poursuite intensive de ces efforts, l'actualisation de certains problèmes historiques à la lumière des recherches récentes ne pouvaient que faire souhaiter la création d'un centre de recherches universitaire dont le but serait d'étudier l'histoire du haut Moyen Age. Le mérite de l'idée et de l'initiative concrète revient au professeur Pierre Racine. Souhaitant l'association avec un centre du haut Moyen Age expérimenté, il s'ouvrit de ses intentions à M. Pierre Riché de l'Université de Paris - X Nanterre qui, avec ses collègues, se montra aussitôt favorable à la mise en commun des moyens de recherche.

Une réunion préparatoire eut lieu le 16 octobre 1981, à l'Université de Metz, en présence des deux présidents d'Université. De nombreux collègues y assistaient, venus également de Nancy, notamment le Doyen Jean Schneider. A l'ordre du jour figurait le projet d'accord entre les Universités de Metz et de Paris - X pour la création et l'implantation à Metz d'un centre de recherches portant sur les principaux aspects de la civilisation du haut Moyen Age, du Ve au Xe siècle. Toute la gamme documentaire entrerait dans les champs d'étude du nouveau centre :

- Histoire politique, militaire, diplomatique, économique, sociale et religieuse ;
- Histoire du Droit et des institutions ;
- Histoire de la pensée ;
- Art et archéologie ;
- Paléographie, diplomatique, épigraphie, numismatique, sigillographie, codicologie ;
- Ethnographie, ethnologie et musicologie ;
- Littérature et histoire littéraire ;
- Linguistique et philologie.

L'organisation à Metz d'un colloque scientifique parut de bonne augure aux participants de cette séance fondatrice. Comme thème du colloque fut choisi : Hildegarde, troisième épouse de Charlemagne, mère de Louis le Pieux, morte à Thionville le 30 avril 783. La date proposée pour ce colloque — au printemps 1983 — devait également constituer un hommage à l'occasion du 1200e anniversaire de la disparition de cette reine à la personnalité attachante, peu connue de l'histoire générale.

C'est ainsi que les deux présidents d'Université soussignés eurent l'honneur et le plaisir d'ouvrir le 25 mai 1983 un colloque international — bref, mais d'une qualité et d'une densité exceptionnelle — dont rendent compte les pages de ce cahier, édité en commun par les Universités de Metz et de Paris - X Nanterre.

CHARLEMAGNE et HILDEGARDE

Conscience dynastique et Tradition locale ¹

S'il est un lieu où il convenait d'évoquer, en ce douzième centenaire de sa mort, le destin de Hildegarde, femme de Charlemagne, c'est bien en cette salle de l'ancienne abbaye de Saint-Arnoul ². A quelques pas d'ici s'élevait jadis l'église des Frères Prêcheurs, construite au XIII^e siècle ; elle avait été affectée, avec les bâtiments claustraux, aux religieux bénédictins de Saint-Arnoul dont l'antique monastère venait d'être détruit en 1552 ; ils y transportèrent les restes des personnages illustres qui y avaient trouvé leur sépulture, notamment ceux de la reine Hildegarde et de son fils, l'empereur Louis le Pieux ³.

Le choix de cette abbaye messine pour le tombeau de la reine est un événement dont la présente commémoration invite à étudier le sens et la portée. De récentes recherches permettent de mieux cerner la place de Hildegarde dans le règne de Charlemagne et celle de la cité de Metz dans la tradition dynastique comme dans la politique carolingienne ⁴.

UN DESTIN DE SOUVERAINE

Parmi les compagnes, légitimes ou non de Charlemagne, Hildegarde se distingue au premier chef. Si elle n'est pas la seule à figurer au côté du roi dans l'intitulé de diplômes, elle est en revanche plus souvent mentionnée que d'autres femmes du souverain dans les sources de l'époque. Aucune n'est restée aussi vivante qu'elle dans le souvenir des générations ultérieures. Les qualités de Hildegarde expliquent cette survivance ; de plus, ce mariage accompagnait un changement dans la politique de Charlemagne qui, après la réunification du royaume franc, reprenait les desseins de son père, en Italie, en Saxe, et donnait par ses réformes une assiette plus solide au pouvoir royal. Dans cette phase importante de son règne, Charlemagne a Hildegarde à ses côtés.

Un mariage politique

Vers la fin de 770 Charlemagne avait

épousé une fille de Didier, roi des Lombards. Ce mariage avait été préparé, malgré l'opposition du pape, par la mère de Charles, la reine Berthe. Issue d'une branche cadette des Mérovingiens Berthe semblait vouloir renouer avec une tradition des anciens rois qui prenaient volontiers femme dans les dynasties royales des pays voisins. Ce mariage devait sceller une alliance entre Francs et Lombards ⁵.

Un an plus tard Charles répudiait sa femme ; les contemporains sont restés très discrets, puisque le nom même de l'épouse répudiée n'est pas donné. Eginhard, qui venait de naître vers 770, écrit un demi-siècle plus tard, sa *Vita Karoli* ; il y déclare ignorer le motif de la rupture ⁶. Dans cette conjoncture le roi était allé

- (1) Conférence donnée, le 27 mai 1983, dans une salle du Cercle des Officiers de Metz.
- (2) Les bâtiments de Saint-Arnoul *intra muros*, affectés en 1802 à l'École spéciale de l'artillerie et du génie, sont décrits par Th. LE PUIILLON DE BOULAYE, *Notice historique de l'ancienne abbaye royale de Saint-Arnould Metz 1857*, qui donne un plan de l'église détruite entre temps. L'histoire de l'abbaye ancienne, sise hors les murs, a été renouvelée par des études parues dans les publications de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, fondée en 1888 ; son annuaire sera cité sous le sigle : J.G.L.G.A. (*Jahrbuch der Gesellschaft...*) pour les années antérieures à 1918, et sous le sigle A.S.H.A.L. (*Annuaire de la Société...*), pour les volumes parus depuis cette date. Ces études sont : — G. WOLFRAM, *Kritische Bemerkungen zu den Urkunden des Arnulfsklosters*, J.G.L.G.A., 1 (1888-9), p. 40-80. — R.S. BOUR, *Die Benediktinerabtei St. Arnulf vor den Metzger Stadtmauern*, 19 (1907), p. 1-136 et 20 (1908), p. 20-120. — E. MÜSEBECK, *Die Benediktinerabtei St. Arnulf vor Metz in der ersten Hälfte des Mittelalters*, 19 (1901), p. 16-244.
- (3) Lors du transfert l'épitaque de Hildegarde disparut.
- (4) Kl. SCHREINER, «Hildegardis regina». Wirklichkeit und Legende einer karolingischen Herrscherin, *Archiv für Kulturgeschichte*, 57 (1975), p. 1-70. Après avoir donné une biographie de la reine, l'auteur étudie surtout les légendes nées autour de son souvenir à Kempten. O.E. OEXLE, *Die Karolinger und die Stadt des heiligen Arnulf, Frühmittelalterliche Studien*, 1 (1967), p. 250-364 ; un travail fondamental, nourri d'une solide connaissance des sources de l'époque.
- (5) Sur le rôle de Berthe, voir S. KONECNY, *Die Frauen des karolingischen Königshauses* (Diss. Wien, N° 132), Wien 1976, p. 61-63.
- (6) *Vita Karoli*, § 18 : «... incertum qua de causa.» ; éd. L. HALPHEN, Paris 1967, p. 54, ou M.G.H. - SS II, p. 525.

contre les vues de sa mère pour laquelle il avait cependant beaucoup de vénération. Cette répudiation fit d'autres mécontents. Adalard, cousin du roi, avait été élevé avec Charles ; attaché jusque là à la cour, le jeune homme refuse de continuer ce service, tant que le prince vivrait dans cette union. Ayant été, avec d'autres grands personnages, garant du mariage lombard, il refusait d'être parjure⁷.

La réaction du jeune Adalard, peut-être très personnelle, n'avait apparemment pas été partagée par son père, capitaine réputé, qui prit une part active dans la conquête du royaume lombard. Toutefois, après la mort du père, un autre de ses fils, Wala, connu pendant plusieurs années une sévère disgrâce pour avoir été impliqué, à tort ou à raison, dans une conjuration contre le roi⁸.

Affaire d'État, le mariage lombard avait été rompu, sans doute, pour des raisons politiques ; cette rupture entraînait un changement dans les relations extérieures de la monarchie franque ; par ailleurs elle provoquait ou avait des oppositions parmi les grands du royaume. Le choix d'une nouvelle reine devait en tenir compte.

Charlemagne prit sa nouvelle épouse dans une lignée où plusieurs générations avaient marqué leur attachement aux Mérovingiens contre les Pippinides. Un biographe de Louis le Pieux, écrivant vers 837, esquissait une généalogie de la reine, en donnant son ascendance maternelle, d'Imma, mère de Hildegarde, au trisaïeul, le duc Godefroy d'Alémanie⁹. Si les érudits ont discuté certaines données de cette source, il est admis que Hildegarde appartenait par sa mère à l'une des grandes familles de l'aristocratie franque, implantée Outre-Rhin pour encadrer des peuples peu dociles, comme les Bavares et les Alamans. Au regard de cette ascendance illustre la lignée paternelle de Hildegarde paraît bien obscure ; le silence des sources n'autorise cependant pas à n'y voir qu'une famille de modeste origine, d'autant que le lignage va jouer un rôle important dans les décennies suivantes. Il est admis que Hildegarde était fille de Gérold, sans doute le personnage dont on fait mémoire à la Reichenau, à la suite des comtes Nebi et Robert, parents de la reine¹⁰. S'il s'avérait que Gérold était apparenté au duc de Bavière Tassilon, le destin ultérieur de ce dernier pourrait expliquer le silence des sources¹¹. Quoi qu'il en soit, la nouvelle reine était issue de familles que le souverain avait intérêt à s'attacher étroitement.

Hildegarde, reine.

Il serait vain de se demander quels sentiments pouvait nourrir ce roi, proche de la trentaine, pour sa jeune épouse, âgée d'une quinzaine d'années ; les sources la parent de bien des qualités qu'aucun témoignage ne vient contester. Il suffira de rappeler que neuf enfants devaient naître de cette union.

La royauté étant encore itinérante, Hildegarde passa une partie de sa vie conjugale à changer de résidence. En 773 la reine rejoignait Charlemagne en Italie, alors que le roi achevait la conquête du royaume lombard ; ils se trouvaient encore à Pavie, le 16 juillet 774 ; sur le chemin du retour ils perdirent leur fille Adélaïde, née en Italie. A peine revenus, les époux assistaient à la dédicace de l'abbaye de Lorsch, le 1er septembre 774. Les années suivantes, pendant les expéditions de Lombardie et de Saaxe, la reine ne semble pas avoir accompagné Charles. En revanche, quand le roi prit la route d'Espagne, en 778, Hildegarde l'accompagna jusqu'en Aquitaine où elle fut installée dans le domaine royal de Chasseneuil. Elle y mit au monde des jumeaux qui reçurent des noms mérovingiens, Lothaire et Louis, un choix qui semble bien inspiré par des considérations politiques. Louis était destiné à devenir roi d'Aquitaine, ce pays que son homonyme, Clovis, avait libéré des Wisigoths ariens.

Dans les années suivantes, la reine apparaît associée aux initiatives par lesquelles, vers 779-781 Charlemagne entreprend une réorganisation des royaumes soumis aux Francs. Elle accompagne le roi à Rome, en 780-781 - ce voyage est pour elle comme la consécration de la position exceptionnelle que le souverain lui reconnaît. Le Samedi-Saint leur fils Carloman est

(7) *Vita Adalhardi*, P.L., 120, c. 1511.

(8) L. WEINRICH, *Wala, Graf, Mönch und Rebell. Die Biographie eines Karolingers*, (Hist. Studien, 386), Lübeck, Hamburg 1963, p. 14-18.

(9) THEGAN, *Vita Hludowici*, c. 2, éd. RAU, 1955, p. 216.

(10) *Das Verbrüderungsbuch der Abtei Reichenau*, éd. J. AU-THENRIETH, D. GEUENICH, K. SCHMID (M.G.H. — Libri memoriales et necrologia, nova series, I), Hannover 1979, p. 115 : « ... nebi comis, roudbergus comis, kerolt ... » ; la mention de Gérold serait précédée de celle de ses beau-père et beau-frère. Cette parenté est évoquée par L. LEVILLAIN, *Les Nibelungen historiques et leurs alliances de famille*, II), *Annales du Midi*, 50 (1908), p. 42.

(11) Le résultat de nouvelles recherches dans H. TANISCHEN *Die alemannischen Fürsten Nebi und Berthold und ihre Beziehungen zu den Klöstern St. Gallen und Reichenau*, *Blätter für deutsche Landesgeschichte*, 112 (1970), p. 30-40. Pour l'esquisse biographique donnée ci-après l'on suit le travail de SCHREINER.

baptisé par le pape et reçoit le nom de Pépin ; le lendemain Carloman et Louis sont sacrés rois, l'un pour l'Italie, l'autre pour l'Aquitaine ; leur sœur Rotrude est fiancée à Constantin Porphyrogénète. Le pape salue dorénavant en Hildegarde sa «commère». Aucune femme de Charlemagne ne fut l'objet de tant de distinctions.

L'attachement du roi à son épouse se manifesta également par des attributions de biens fonciers qui semblent avoir dépassé en importance la coutumière constitution de douaire. La reine intervient avec Charlemagne dans certaines donations, sans que l'on puisse toujours discerner à quel titre juridique elle y est associée. Il s'agit surtout de parties du fisc royal lombard dont Charlemagne avait disposé après la conquête. Les bénéficiaires de ces donations furent d'abord les églises des saints patrons de la dynastie mérovingienne. En 774 Saint-Martin de Tours recevait l'île de Sermione, sise dans le lac de Garde, et une partie du Val Camonica. L'année suivante, l'abbaye Saint-Denis observait confirmation de l'immunité et de l'exemption de péage pour ses domaines nouveaux de Valtelline ; à cette occasion la reine n'est pas mentionnée, mais elle dut y avoir part ; le pape en effet conférait un privilège d'exemption aux églises de la Valteline, données à Saint-Denis par Charlemagne et Hildegarde ; la reine aurait été associée également à la confirmation des dons faits à l'abbaye Saint-André du Mont Soracte. Il restait à la reine des biens personnels en Italie ; ils devaient faire l'objet d'un inventaire plus tard.

La coutume confiait à la reine le contrôle de la *camera* royale et du produit des domaines ; la mention de son nom dans certains diplômes laisse supposer qu'elle s'occupait activement de ces tâches. Ces occupations et les nombreuses maternités ne l'empêchaient pas de nourrir l'esprit. L'évangéliste que le clerc liégeois Godescalc transcrivit et enlumina pour elle en est un témoignage ¹².

Ces données, pour rares qu'elles soient, semblent dessiner une physionomie attachante qui, malgré le jeune âge, s'affirmait avec autorité. Dans l'éloge que Paul Diacre fera de la souveraine, il est des passages, qui, au milieu des figures poétiques, sonnent vrais :

Tu mitis, sapiens, sollers, iocunda fuisti.

Douce, sage, adroite et joyeuse, la jeune reine était aimée du roi ; elle en imposait aux personnages de la cour que sa mort devait émouvoir jusqu'aux larmes :

*Movisti ad fletus et fortia corda virorum
Et lacrimae clipeos inter et arma cadunt* ¹³.

Hildegarde avait passé l'hiver 782 - 783 au palais de Thionville ; elle y avait accouché d'une fille ; elle décédait peu après, le 30 avril 783. Le lendemain sa dépouille fut transportée par bateau à Metz pour être inhumée «dans l'oratoire du bienheureux Arnoul, parce que les rois, descendant de Saint Arnoul, y déposèrent les corps des êtres qui leur étaient chers» ¹⁴.

Le choix de cette sépulture n'était donc pas dicté uniquement par la proximité de la cité ; il devait marquer l'attachement de la dynastie au saint.

METZ ET LA TRADITION ARNULFIENNE

Cité romane, sise aux confins des pays germaniques, Metz représentait un relais pour la diffusion de réformes qui devaient s'ancrer dans la tradition et s'ouvrir sur des réalités nouvelles.

Une double empreinte romaine.

Parmi les cités de la Belgique Première et des Germanies, Metz, dans sa topographie, son peuplement et sa langue témoignait d'une continuité plus marquée des traditions antiques. A l'empreinte de la Rome impériale se superposait celle de la Rome pontificale.

De la Rome impériale, la cité gardait l'essentiel de la topographie que lui avait donnée la reconstruction nécessaire après les épreuves du IIIe siècle. La cité restait ceinte des murailles, tracées vraisemblablement sous Dioclétien et Constantin. Le réseau de ses rues correspondait encore au quadrillage antique, avec le *decumanus maior*, toujours suivi de la Porte méridionale au Haut-de-Sainte-Croix. Dans cet espace subsistaient des vestiges de monuments antiques. Deux basiliques du IVe siècle étaient encore debout, l'une aux lisières Sud-Occidentales de la cité (Saint-Pierre-aux-Nonnains), l'autre au voisinage de la cathédrale ; celle-ci avait peut-être fait partie du palais royal mérovingien, avant de passer à l'évêque. Entre ces deux monuments, un édifice important portait le nom de *Romanorum Aula* ou *Sala*, la *Romesalle* du XIIIe siècle. Ce bâtiment aurait été donné par les Pippinides à l'église où reposait

(12) Voir la communication de J. VEZIN ci-dessous.

(13) M.G.H. - *Poetae latini aevi karolini*, I, p. 58-59.

(14) Paul DIACRE, *Liber de episcopis mettensibus*, éd. M.G.H. - SS, II, p. 265.

leur ancêtre ¹⁵.

D'autres constructions antiques étaient visibles sur la colline qui avait abrité les habitats les plus anciens. D'imposants vestiges (l'actuel Musée) faisaient travailler l'imagination. Au voisinage des restes d'un temple antique, une église portait un nom significatif, Sainte-Croix-aux-Colonnes. Hors les murs, au midi, les vestiges d'un amphithéâtre servaient de cadre à des récits légendaires auxquels l'archéologie devait reconnaître plus tard quelque fondement historique, puisqu'on y découvrit les plus anciennes trace de culte chrétien. Plus loin, dans la campagne, se dressaient les arches d'un aqueduc dont Sigebert de Gembloux célébrera la beauté impressionnante.

Sans doute, Trèves avait gardé des monuments antiques plus prestigieux ; mais les siècles avaient mis la cité à de rudes épreuves. La superficie habitée avait été considérablement réduite ; l'urbanisme antique était bouleversé par un réseau nouveau, superposé à la voirie romaine. L'élément franc refoulait les Gallo-Romains vers les massifs boisés de l'Ardenne. Metz, en revanche, avait conservé son enceinte du Bas-Empire ; les invasions y avaient fait moins de dégâts ; sa population restait plus homogène dans sa composition comme dans sa langue. Cette persistance de la tradition antique s'accompagnait cependant d'une nécessaire ouverture sur les populations franques, installée dans la partie orientale du diocèse.

Au plan religieux, une liste épiscopale sans lacune témoignait, d'une continuité dans l'œuvre d'évangélisation qui semble avoir fait défaut dans nombre de diocèses de la Gaule du Nord et du Nord-Est. Au milieu du VIII^e siècle le territoire urbain et suburbain apparaissait quadrillé par un réseau d'églises et d'oratoires, exceptionnellement dense. En dehors de la cathédrale, 33 sanctuaires s'échelonnaient le long des principales artères, plus nombreux cependant au Sud de la ville où se trouvaient les plus anciens lieux de culte. Les patronages de ces églises révèlent des relations plus étroites avec la Gaule du midi et la Bourgogne, qu'avec la Gaule du Nord. Celle-ci n'est représentée que par Saint Médard, alors que manquent Denis, Rémi, Éloi. En revanche Martin et Hilaire sont titulaires de deux églises chacun ; Sulpice, Privat, Amand et Ségolène témoignent de rapports avec l'Aquitaine dont deux évêques, au moins, auraient été originaires selon la tradition, Adelphe et Sigebaud ¹⁶.

Aussi l'évidente décadence de l'église franque était-elle moins sensible à Metz. Alors que Saint Boniface vitupère l'évêque de Trèves, Mi-

lon ¹⁷, et ses semblables, Sigebaud, leur contemporain veille sur les intérêts de l'église de Metz, restaure des lieux de culte et fonde de nouvelles abbayes. L'action réformatrice de Saint Pirmin est signalée à Marmoutiers, Neuwiller et Hornbach ; or la première de ces abbayes dépend de l'évêque de Metz, la seconde est une de ses fondations, la troisième est dans son diocèse. C'est dire que Pirmin et Sigebaud agissaient en accord. L'évêque de Metz créa ou restaura la Nova Cella (Hilariacum) qui prit plus tard le nom de Saint-Nabor (Saint-Avoid) ; Sigebaud y sera inhumé vers 744 ¹⁸.

En Austrasie, où les Pippinides trouvaient leur principal appui, Metz présentait les conditions les plus favorables à l'entreprise que la nouvelle dynastie entendait mener, d'accord avec la Papauté, la réforme de l'église franque. Chrodegang, évêque de Metz depuis 747, en fut chargé après la mort de Saint Boniface, en 754. En fondant Gorze, modèle d'abbaye bénédictine et pépinière d'autres communautés, en donnant aux clercs de sa cathédrale une règle bientôt imposée à tout l'Occident chrétien, en adoptant, pour les diffuser, le chant et la liturgie de l'église romaine, Chrodegang faisait de son église un foyer rayonnant de rénovation religieuse ¹⁹.

Son successeur Angelram (768-791) fut comme lui honoré de la dignité d'archevêque et à ce titre, responsable de la réforme ; la charge

(15) Un état des connaissances sur Metz antique est donné dans l'ouvrage *Les villes antiques de la France, Belgique I — Amiens, Beauvais, Gand, Metz*, publié sous la dir. de Éd. FREZOULS, Strasbourg 1982 — La christianisation du pays est l'objet du livre de N. GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle. La province romaine de l'ère Belgique entre Antiquité et Moyen Age*, Paris 1980. Pour Romesalle, cf. R. JOLIN, Les vestiges romains entre la rue des Clercs et Nexirue à Metz, A.S.H.A.L., 77 (1977), p. 17-26, avec pl. L'édifice est mentionné dans la charte, donnée par Hugues, petit-fils de Pépin II, en 715 à l'église des Saints-Apôtres ; selon G. WOLFRAM, *art. cit.* p. 49, il s'agirait d'une interpolation, mais ancienne puisqu'elle figure dans une copie du Xe siècle.

(16) Liste stationnale dans le ms. Paris, B.N., latin 268 f^o 153 - éditée et commentée par Th. KLAUSER, R.S. BOUR, Note sur l'ancienne liturgie de Metz (Th. KLAUSER et sur les églises antérieures à l'an mil (R.S. BOUR), A.S.H.A.L., 28 (1929), p. 497-641. Pour la date, Th. KLAUSER, Eine Stationsliste der Metzter Kirche aus dem 8. Jahrhundert, wahrscheinlich ein Werk Cgrodengangs, *Ephemerides liturgicae*, 44 (1930), p. 162-195, et les remarques de M. ANDRIEU, dans *Revue de Sciences religieuses*, 1930, p. 541.

(17) E. EWIG, Milo et eiusdem similes, réimp. dans *Spätantikes und fränkisches Gallien*, II, p. 189-219.

(18) *Liber de episcopis...*, éd. cit., p. 267 — Sur l'action de Pirmin, F. PRINZ, *Frühes Mönchtum im Frankenreich*, München, Wien, 1965, p. 217-22.

(19) Voir les communications réunies dans *Saint Chrodegang*, Metz 1967 - et J. SEMMLER, Chrodegang von Metz, dans *Die Reichsabtei Lorsch. Festschrift*, Lorsch, 1966.

d'archichapelain qui lui échut après la mort de Fulrad, abbé de Saint-Denis, renforçait encore sa position. Il avait été témoin du destin royal de Hildegarde dont la dépouille mortelle fut amenée de Thionville à Metz, le 1er mai 783. Ce fut l'occasion de ranimer le souvenir de l'ancêtre de la dynastie nouvelle, saint Arnoul, auprès duquel la reine était inhumée.

Saint Arnoul dans la mémoire de ses descendants

Chroniques, lettres et Vies de saints transmettaient les gestes mémorables du personnage dont le fils Anségise, en épousant la fille de Pépin Ier, avait fondé la famille de laquelle étaient issus les Carolingiens. Arnoul, homme influent à la cour d'Austrasie, puis évêque de Metz (614-629), enfin moine à Remiremont d'où sa dépouille mortelle avait été ramenée à Metz, vers 640-643 par son fils Clodulfe, pour être ensevelie dans l'église des Saints-Apôtres, hors de la porte méridionale de la cité.

Quand une dizaine d'années plus tard, Didier, évêque de Cahors, propose à Clodulfe d'imiter les vertus de son père, sa lettre ne semble pas user, pour parler de ce dernier, d'un vocabulaire hagiographique²⁰. A quelques années de là, en revanche, le continuateur de Frégédaire emploie le superlatif pour magnifier le renom de sainteté du personnage. La Vita Arnulfi, attribuée à un contemporain, célèbre les mérites et les miracles de l'évêque et du moine. Est-ce simple coïncidence, si ces premiers indices d'une vénération manifestée envers Arnoul, apparaissent dans la génération qui a vu la première tentative, faite pour substituer un Arnulfien au Mérovingien sur le trône des Francs ?²¹.

Après l'échec de cette tentative, la famille connaît une éclipse d'une vingtaine d'années. Mais au lendemain de la victoire de Tertry qui, en 687, assurait le pouvoir à Pépin, la première donation connue du maire du palais est faite, en 691, à la basilique des Saints Apôtres de Metz, «où», dit le texte, «notre seigneur et aïeul Arnoul repose corporellement»²².

Drogon ayant précédé son père, Pépin II, dans la tombe, fut enseveli dans cette même église ; à cette occasion, celle-ci reçut le domaine de Vigy des mains de ses enfants dont l'un portait le nom d'Arnoul. Ce dernier figure avec son grand-père Pépin parmi les bienfaiteurs de l'abbaye d'Echternach. Or le calendrier, établi pour ce monastère avant 727, portait la fête de saint Arnoul au 21 août ; c'est le témoignage liturgique le plus ancien d'un culte rendu à l'ancien évêque de Metz²³. Au plus fort de ses

démêlés avec Charles Martel le roi Chilpéric II donnait à l'église des Saints-Apôtres le domaine de Mars (-la-Tour) ; il entendait peut-être manifester son soutien à la lignée de Drogon que le bâtard Charles Martel écartait du pouvoir. Metz semble avoir été un point d'appui pour les fils de Drogon²⁴, et peut-être même pour le roi.

Pendant plus d'un demi-siècle, les Arnulfiens ne font aucun geste en faveur de l'église où repose leur ancêtre. L'attention et les générosités vont aux fondations de la famille, comme Echternach, mais aussi à Saint-Denis et bientôt à Saint-Martin de Tours où reposent les saints protecteurs de la dynastie mérovingienne. Pépin le Bref sera inhumé à Saint-Denis où la dépouille de la reine Berthe rejoindra la sienne ; Charlemagne lui-même avait d'abord choisi sa sépulture dans cette église. Autour des maires du palais le souvenir d'Arnoul n'est cependant pas effacé ; le continuateur de Frégédaire, qui écrit vers 736, est peut-être le premier à mentionner la basilique Saint-Arnoul de Metz. C'est un moine de l'abbaye de Saint-Amand qui suggère au jeune Jérôme, fils de Charles Martel, de recopier de ses mains la vie

- (20) *Desiderii epist.*, I, 8 — éd. M.G.H., *Epistolae merovingici et karolini aevi*, I (*Epistolae*, III), p. 197-198 ; et *Corpus Christianorum*. Series latina, cXVII, p. 317-318.
- (21) Mise au point sur l'entreprise de Grimoald par E. EWIG, *Noch einmal zum Staatsstreich Grimoalds*, réimp. dans *Spätantikes und fränkisches Gallien*, I, 1976, p. 573-577.
- (22) Sur le chartrier de l'abbaye Saint-Arnoul, voir M. PARISSE ci-dessous. Pour notre propos, il suffira de souligner qu'aucun document original, antérieur à 840 n'est conservé dans les archives ; les diplômes de Lothaire Ier (840) et de Charles le Chauve (841), reconnus sincères, posent cependant des problèmes de diplomatique. La plus ancienne charte privée conservée en original est la donation faite à Saint-Arnoul par Anselme, en 848 ; publiée en fac-similé par CHAMPOLLION-FIGEAC, *Chartes latines, françaises...*, 4e et 5e fasc., Paris 1841, pl. VII, n° 11 - et éditée deux fois la même année : A. TARDIF, *Une minute de notaire en notes tironiennes, d'après la lecture donnée en 1849 par Jules Tardif*, Paris 1888, 15 p. ; J. HAVET, *Une charte de Metz accompagnée de notes tironiennes (27 décembre 848)*, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 49 (1888), p. 95-101. Pour l'étude du patronage de l'église des Saints-Apôtres, il n'est tenu compte que des documents indiscutablement sincères.
- (23) Paris, B.N., latin 10 837, f° 23 v°. En fin de la notice de ce jour : «... et beati Arnulfi». Le terme de «beatus», très rare dans ce calendrier apparaît aussi dans la mention de Saint Lupicin, évêque de Lyon (f° 5 v°). Le vocabulaire et la position en fin de notice permet de supposer qu'il s'agit d'additions ; comme ces passages sont de la première main, ils ont été soit recopiés sur le manuscrit modèle, soit ajoutés sur place. L'éd. de H.A. WILSON, *The Calendar of St. Willibrord*, London 1918, n'a pu être consultée.
- (24) E. EWIG, *Descriptio Franciae*, in *Karl der Grosse*, I, 1965, p. 157, et O.G. OEXLE, *op. cit.*, p. 273.

de Saint-Arnoul²⁵. A une date que l'on ne peut préciser deux filles de Pépin III seront inhumées à Metz, mais elles ne semblent pas figurer dans l'obituaire de Saint-Arnoul²⁶. Ni Sigebaud ni Chrodegang qui se succédèrent sur le siège de Metz ne sollicitèrent les Arnulfiens en faveur de l'église sépulcrale de leur ancêtre ; d'ailleurs la liste stationnelle des églises messines, établie vers 755-760 la désigne encore sous le nom traditionnel « ad sanctos apostolos », Les *Versus de episcopis mettensibus* composés vers 776 mentionnent saint Arnoul mais sans allusion à la dynastie²⁷.

A cette date le siège épiscopal de Metz est occupé par Angelgram qui ne semble pas avoir montré d'abord grand intérêt pour le culte de Saint Arnoul ; le calendrier qui fut rédigé après 765 pour l'abbaye de Saint-Avoid à laquelle l'évêque était très attaché, ne portait pas, en sa première rédaction la fête du saint, mais bien celle de Pirmin²⁸. Angelgram cependant se trouvait associé à la résurgence de saint Arnoul dont la sépulture de Hildegarde fut sans doute l'occasion. L'initiative en revient probablement à Charlemagne ; le choix de l'oratoire des Saints-Apôtres pour le tombeau de la reine et de deux de ses filles avait dû faire par accord entre le roi et l'évêque. D'ailleurs le souverain ne cachait pas son dessein de faire magnifier son ancêtre. Quand Angelram demanda à Paul Diacre de composer le *Liber de episcopis mettensibus*, le clerc lombard en référa au roi. Charles lui fournit des détails sur la vie d'Arnoul qui, sous la plume de Paul Diacre, devint une apologie de la dynastie. La bénédiction du saint, écrit-il, a valu à la lignée « de produire des hommes forts et courageux, si bien qu'à juste titre la royauté des Francs leur fut transférée »²⁹. Le saint était également invoqué dans les épitaphes, composées à la demande du roi. Celle de Rothaïde, fille de Pépin le Bref, donne un raccourci généalogique, remontant à Anségise, devenu Anchise, et à saint Arnoul. Sur la tombe d'Adelaïde, autre fille de Pépin, il est rappelé que Arnoul, avant d'assumer la charge pastorale, « avait été le père d'un lignage légitime ; confiante dans le patronage de l'aïeul, sa descendance souhaitait déposer ce corps en un lieu saint ». Hildegarde est célébrée en un long poème qui se termine par une prière à saint Arnoul. Trente ans après l'élévation de Pépin, la dynastie nouvelle se souciait encore de légitimer son geste³⁰. Plus sobrement que l'épithaphe, le nécrologue de l'abbaye Saint-Arnoul rappelait au 30 avril, que la reine Hildegarde avait donné à ce monastère Cheminot et tout ce qui en dépendait³¹.

Les clercs de Saint-Arnoul pouvaient nourrir l'espoir de voir leur église devenir la nécro-

pole des Carolingiens, le sanctuaire dynastique, mémorial de la geste familiale. C'est du moins le sentiment que leur prêteront certains de leurs successeurs.

La tradition connaît alors une nouvelle éclipse. Sans doute saint Arnoul n'est pas oublié à la cour. Peu après 800 une généalogie du « très glorieux empereur Charles » remonte bien la lignée jusqu'à saint Arnoul ; un ouvrage de comput, composé à la cour vers 809, comporte un calendrier où saint Arnoul est l'un des rares saints gaulois mentionné, avec Denis, Martin, Léger³². Mais d'autres sources semblent négliger son souvenir au bénéfice de la lignée pippinide. Les *Annales mettenses priores* célèbrent, vers 800, Arnoul comme patron particulier des Francs, mais sans préciser sa parenté avec Anségise ; d'autres indices vont dans le même sens³³. Aussi est-il moins surprenant de constater qu'aucun document des années 784-840 n'est conservé dans les archives du monastère de Saint-Arnoul. Or Drogon, fils de Charlemagne, est évêque de Metz depuis 823 ; dès avant 840 il assume l'abbatiate du monastère de Saint-Arnoul. Louis le Pieux dont le prélat est le fidèle

(25) Les vers rappelant le travail du garçon, âgé de 9 ans, sont édités par B. KRUSCH, *Vita Arnulfi*, M.G.H. - SS, rer. Mer., II, p. 429.

(26) L'obituaire original, établi d'après un document plus ancien, au XIIe siècle probablement (B.M. Metz, ms 196) a disparu en 1944 ; une copie de la main de R.S. BOUR, aux Arch. dép. de la Moselle, 19 J 344.

(27) M.G.H. - *Poetae latini aevi carolini*, I, p. 61 : « Splenduit Arnulfus dehinc ampla luce beatus » ; seul qualifié de « beatus » avec le patron de la cathédrale, Saint Étienne.

(28) Berne, Burgerbibliothek, ms. 289, f^o 112 v^o ; l'addition a été faite au XVIIIe des kl. de sept. Certains éditeurs du texte l'ont liée à la ligne ajoutée dans la colonne voisine pour noter l'octave de Saint Laurent, au XVIIe des kl. De là diverses dates attribuées à la mention de Saint Arnoul. Cf. J.B. PELT, *Études sur la cathédrale de Metz. La liturgie*, I, Metz 1937, p. 45.

(29) *Liber de episcopis*, éd. cit., p. 265.

(30) *Poetae latini...*, I, p. 57-58.

(31) L'obituaire cite, au 30 avril : « Hyldegardis regina que dedit Chaminet et quicquid ibi aspicitur ». En fait le diplôme de Hildegarde est un faux, étudié et édité par G. WOLFRAM, *art. cit.*, p. 44-46, 50-53, et par les M.G.H. *Diplomata Karolorum*, I, p. 481-482. Ce dernier recueil édite, p. 202-204 un diplôme de Charlemagne, du 1er mai 783, donnant Cheminot à cette église ; cet acte interpolé repose vraisemblablement sur un acte sincère. E. MORHAIN, *Découvertes archéologiques dans l'église de Cheminot*, A.S.H.A.L., 53 (1953), p. 87-101, établit un rapport entre cette donation et une sculpture d'époque carolingienne.

(32) Après W. NEUSS, L. BOSCHEN, *Die Annales Prümenses*, Düsseldorf, 1972, étudie le ms. 3307 de la Biblioteca Nacional de Madrid, volume qui est passé par Metz avant d'aboutir à Prüm. Le calendrier donné dans ce manuscrit et celui du modèle, restitué par l'auteur de ce livre, figure p. 46-47 (mois d'août).

(33) O.G. OEXLE, *op. cit.*, p. 277.

défenseur, ne marque aucun intérêt pour l'église où repose sa mère³⁴. L'empereur y recevra cependant la sépulture, grâce à son demi-frère Drogon qui sera lui-même le dernier Carolingien, inhumé aux côtés du saint ancêtre.

Alors que l'empire se disloque sous le coup de luttes fratricides, la lignée manifeste plus de ferveur que jamais pour le culte de saint Arnoul. Grâce au sacramentaire de Drogon le culte du saint est assuré dans le cycle liturgique du diocèse ; il entre dans le calendrier de bien d'autres églises³⁵. Son sanctuaire devient, en quelque sorte, un enjeu dans les luttes dynastiques et sa possession paraît légitimer la mainmise d'un prince sur Metz et la *Francia media*. L'abbaye reçoit des donations ; certains rois y séjournent. Charles le Chauve en confie l'abbatiate à son fils Carloman. Charles le Simple est le dernier Carolingien qui ait daté un diplôme du monastère de Saint-Arnoul³⁶.

L'héritage de Charlemagne se morcelle définitivement ; Metz va échapper à la dynastie. Célébré vers 800 comme «le patron particulier des Francs», saint Arnoul verra le rayonnement de son culte se réduire à une aire plus modeste.

Souvenir et culte de saint Arnoul à Metz

Promu par certaines générations de la dynastie carolingienne, le culte du saint aurait pu trouver dans une forte tradition locale un relais pour les intermittences de la ferveur familiale. L'examen de ce problème conduit à se poser plusieurs questions.

Peut-on vraiment parler d'un profond enracinement des Arnulfiens dans les pays de la haute Moselle et de la haute Meuse ? Le centre de gravité de leur puissance se situait évidemment dans les diocèses de Trèves et de Liège. L'onomastique de la famille, les diplômes et les chroniques mettent l'accent sur la lignée et la tradition pippinides. C'est une légende tardive qui fait de Lay-Saint-Christophe le berceau de la famille³⁷. D'ailleurs le monastère de Saint-Arnoul n'était pas une abbaye familiale comme Nivelles, Echternach ou Prüm ; il ne deviendra jamais abbaye royale, ce qui fut le cas de Lorsch après la mort de Chrodegang.

La tradition canonique de l'église de Metz peut fournir au moins un élément d'explication. Les évêques, et Chrodegang en particulier, tenaient à garder sous leur autorité directe les communautés établies dans le diocèse - le statut donné par Chrodegang à Gorze en est une preuve. L'oratoire des Saints-Apôtres comptait en 775 parmi «les autres églises construites sous les murs de la cité», comprises dans le privilège

d'immunité, donné par Charlemagne à la prière de l'évêque Angelram³⁸. Ce prélat, comme son prédécesseur, occupait une place de premier plan dans l'église franque ; son évêché, doté de domaines importants, avait dans sa dépendance de nombreux monastères, jusque dans les diocèses voisins et même en Bavière. Avec d'autres considérations, cette forte position des prélats messins a pu déterminer Charlemagne à laisser le siège vacant pendant 24 ans après la mort d'Angelram³⁹ ; le fisc et les vassaux du prince en ont probablement bénéficié. Pendant ce temps le souvenir du saint subissait une éclipse.

Le culte de saint Arnoul à Metz n'a pas encore fait l'objet d'une recherche d'ensemble ; celle-ci ne peut être entreprise ici, la compétence et la documentation nécessaires faisant défaut. Il sera peut-être permis au profane de relever certains traits, glanés dans des études hagiographiques. La date et l'interprétation des fêtes de saint Arnoul paraissent avoir fait problème. En effet, si la commémoration la plus anciennement notée se situe bien au mois d'août, la date précise en varie entre le 16 et le 21 de ce mois⁴⁰. Une seconde fête se place au 18 juillet, date qui selon certains manuscrits de la *Vita Arnulfi*, serait celle de la mort du saint. Héric d'Auxerre qui au milieu du IXe siècle avait d'abord porté les deux fêtes dans son calendrier,

- (34) La donation de Remilly, faite par Lothaire Ier en 840, est attribuée à Louis le Pieux par la fausse bulle de Léon IX (G. WOLFRAM, *art. cit.*, p. 70-72), par une seconde épitaphe, datable du XIIIe siècle (*ibid.*, p. 60-61) et par l'obituaire, au XII des kl. de juillet. WOLFRAM démontre que ce diplôme n'a pas existé.
- (35) Le sacramentaire (Paris, B.N., latin 9 428), donne, r^o 91 r^o - 92 r^o, une messe en l'honneur de Saint Arnoul ; les textes en sont empruntés à un office milanais de Saint Ambroise. Éd. de cette messe par H. NETZER, *Introduction de la messe romaine en France sous les Carolingiens*, Paris 1910, p. 280-281, et par J.B. PELT, *Liturgie*, p. 87-88. Pour les notices des calendriers, voir notes 40-41 ci-dessous.
- (36) Voir les remarques faites par Th. SCHIEFFER, M.G.H. - *Die Urkunden der Karolinger*, III, *Die Urkunden Lothars I. und Lothars II.*, Berlin, Zurich 1966, p. 137-138, à propos du diplôme de Lothaire Ier pour Saint Arnoul. *Recueil des actes de Charles III le Simple*, éd. Ph. LAUER, Paris 1940, n^o LXXIII et LXXXI, actes de 913 et 915, donnés «monasterio sancti Arnulfi».
- (37) G. WOLFRAM, *art. cit.*, p. 62-69, étudie une charte de la comtesse Eve, datée de 950, mais fabriquée vers 1073 ; on y trouve la première mention de Lay comme berceau de Saint Arnoul.
- (38) R. KAISER, *Karls des Grossen Immunitätsprivilegien für Trier (772) und Metz (775)*, *Jahrbuch für westdeutsche Landesgeschichte*, 2 (1976), p. 1-22.
- (39) O.E. OEXLE, *op. cit.*, p. 311-328, étudie les problèmes canoniques posés par le cumul de fonctions par Angelram.
- (40) Voir n. 23 et 28, ci-dessus. Pour Remiremont, cf. H. QUENTIN, *Les martyrologes historiques du Moyen Age*, Paris 1910, p. 242.

biffe celle du mois d'août ; en revanche, on l'ajoute à un calendrier trévirois composé autour de l'an 900⁴¹. Le sacramentaire de Drogon fixa l'usage messin, en fêtant saint Arnoul le 16 août. Cette date est retenue par le calendrier, figurant dans le cérémonial de la cathédrale, un manuscrit du XIIIe siècle qui reprend et complète un texte du XIe. Alors que le calendrier n'en mentionne qu'une, le cérémonial solennise bien les deux fêtes, au 18 juillet et au 16 août, la première étant celle de la translation des restes du saint à Metz. Toutefois, il faut noter qu'à Remiremont où le saint est décédé, la translation est célébrée le 16 août, comme le suggère la *Vita Arnulfi*⁴². Sans parler du problème que pose l'insertion, dans certains calendriers, au 18 juillet d'un autre saint Arnoul évêque et martyr⁴³. Ces indications suggèrent que la tradition du culte arnulvien s'est fixée difficilement.

L'abbaye de Saint-Arnoul et le souvenir de son patron

L'église où reposait le corps du saint pouvait devenir le centre rayonnant de son culte. Ne voulant faire ici une étude d'ensemble sur cette question, on rappellera que les archives du monastère, et notamment les faux, scandent le rythme du culte arnulvien. De Drogon à Charles le Simple, les descendants de Charlemagne avaient marqué, de façon ou d'autre, leur intérêt pour cette maison. Les souverains de la dynastie saxonne, maîtres de la Lotharingie depuis 925, n'avaient pas les mêmes raisons de vénérer le saint. Du moins Otton Ier favorisa-t-il l'introduction à Saint-Arnoul de la réforme gorzienne par l'évêque Adalbéron Ier, un descendant de saint Arnoul. Il fallu attendre cependant la première moitié du siècle suivant pour voir paraître des signes marquants d'un renouveau du culte de ce saint. L'incitation en vint peut-être de Guillaume de Volpiano qui tenait l'abbaye autour de l'an 1000⁴⁴. Son deuxième successeur, Warin, fit consacrer une nouvelle église par Léon IX en 1049.

Mais le souvenir d'Arnoul, mêlé aux grands événements de son temps et dûment documenté par des sources authentiques, n'a pas suscité à Metz ni dans le diocèse de ferveur comparable à celle que l'on vouait à saint Clément, premier évêque de la cité. Pour celui-ci la légende avait dû suppléer au silence des sources. La rivalité entre l'abbaye Saint-Arnoul et le monastère voisin de Saint-Clément, sensible dès le Xe siècle, exaspéra au cours du XIe. Le culte de saint Clément prit un nouvel essor, quand l'évêque Herman procéda, le 2 mai 1090, à une

translation de ses reliques ; une seconde fête du saint apparut au calendrier, la Saint-Clément de mai, bientôt marquée par une foire qui, sous un autre nom, se tient encore aujourd'hui. Il n'est donc pas étonnant que 12 églises du diocèse aient été placées sous le patronage de ce saint, alors que 2 seulement avaient saint Arnoul comme patron⁴⁵. A la cathédrale, du moins au début du XIe siècle, la liturgie de la fête de saint Arnoul ne comportait pas le chant d'une séquence, alors que le cérémonial en men-

- (41) B. de GAIFFIER, Le calendrier d'Héric d'Auxerre du manuscrit de Melk 412, *Analecta Bollandiana*, 77 (1959) p. 417 et n. 18, au sujet du 18 juillet, et p. 420, mention du 16 août, biffée. J. DUBOIS, Le martyrologe métrique de Wandalbert, *Anal. Boll.*, 79 (1961), note, p. 263 et 281, que Wandalbert adopte la date du 16 août, contrairement à Fiorus de Lyon (18 juillet), seul changement accepté par Usuard. *Martyrologium Hieronymianum* e codice Treverensi, *Anal. Boll.*, 2 (1983), mentionne d'abord Saint Arnoul, au 18 juillet (p. 24), puis en addition, au 16 août (p. 25). M. COENS, *Coloniensia*. I. Un martyrologe de Sainte-Marie-aux-Degrés, *Anal. Boll.*, 80 (1962), p. 143-154, note au 18 juillet « Translatio S. Arnulfi Metensis episcopi » ; il y aurait lieu de citer encore Adon et Raban Maur. Voir le commentaire donné dans les *Acta Sanctorum, Julii IV*, p. 423-425.
- (42) *Éd. cit.*, p. 441.
- (43) *Acta Sanctorum, Julii*, T. IV, p. 396-417. Le ms. Paris, B.N., latin 10 851, f^o 1-51 v^o, donne une *Vita vel Passio sancti Arnulfi*, en vers, où l'on trouve, au f^o 1 v^o une *Laus Francorum* « Francia belli potens qui nescia vertere terga... », où est rappelé le baptême de Clovis par Saint Rémi. Le saint Arnoul, neveu par alliance du roi, devient évêque et martyr. Cet ouvrage a peut-être été composé à l'occasion de la translation de ce saint, mentionnée dans *Anal. Boll.*, 28 (1909), p. 416. Éd. dans *Acta Sanctorum, Julii IV*, p. 407-414.
- (44) Sur Guillaume de Volpiano, voir N. BULT, *Untersuchungen zu den Klosterreformen Wilhelms von Dijon*, Bonn, 1973. Le manuscrit n^o 494 de la Bibl. Mun. de Metz témoigne de cette influence dijonnaise, puisqu'il contient une vie de Saint Bénigne. Outre une œuvre d'Alcuin et un traité de musique, ce recueil, écrit dans les premières décennies du XIe siècle donne le *Liber de episcopis metensibus* de Paul DIACRE (f^o 46 r^o-62 r^o) et deux sermons en l'honneur de saint Arnoul (f^o 44 r^o et ss, f^o 77 r^o et ss) dont le texte, sans référence concrète au personnage célébré, pourrait convenir à bien des fêtes de saints.
- (45) E. MUSEBECK, *art. cit.*, p. 198-202 étudie les démêlés avec l'abbaye Saint-Clément. Pour les faux inspirés par la virilité entre les deux monastères, voir la communication de M. PARISSÉ dans ce volume. Les deux chapelles dédiées à saint Arnoul sont celles de Sillery-sur-Nied et d'Arry, selon N. DORVAUX, *Les anciens pouillés du diocèse de Metz*, Nancy 1902, p. 155 et 369-549-550. Arry dépendait de Marieulles, ancienne dépendance de l'abbaye Saint-Arnoul. Sillery relevait de Saint-Agnan ; d'après le texte publié par G. RENAUD, Les miracles de saint Aignan d'Orléans, *Analecta Bollandiana*, 94 (1976) p. 257, saint Arnoul aurait été en relation avec l'évêque d'Orléans, ce qui est un anachronisme. Ce récit a pu suggérer le patronage de saint Arnoul pour Sillery.

tionne une pour les fêtes de saint Clément et de saint Nicolas ⁴⁶.

Une occasion allait être donnée à l'abbaye de Saint-Arnoul d'éclipser sa rivale. Portée par les chansons de geste que l'on mit par écrit à partir de la fin du XI^e siècle, la tradition carolingienne connut un essor qui multipliait les récits légendaires et auréolait le grand empereur d'un nimbe de sainteté. Dix-huit mois après la canonisation de Charlemagne, Thierry de Bar, évêque de Metz, procéda à une solennelle translation des reliques de saint Arnoul ; elles furent déposées dans une châsse, ornée de médaillons, représentant la suite des empereurs de Charlemagne à Barberousse, et celle des rois de France, de Charles le Chauve à Louis VII. Charlemagne y figurait comme descendant de saint Arnoul et successeur des rois mérovingiens. Pour les rois de France cette suite de médaillons donnait comme une première esquisse du *reditus ad stirpem Caroli* qui allait poser Philippe-Auguste en Carolide, c'est-à-dire comme descendant du grand empereur ⁴⁷.

Cette évocation de patronages prestigieux et d'illustres dynastes couvrait peut-être d'autres desseins. Les moines de Saint-Arnoul entendaient s'affranchir de la juridiction épiscopale ; ils n'y étaient pas encore parvenus par voie canonique, au début du XIII^e siècle. Se voir reconnaître la qualité d'abbaye royale leur parut un moyen d'échapper à la juridiction de l'ordinaire. La découverte d'anciennes sépultures, faite lors de l'agrandissement du chœur des moines, vers 1239, suscita des affabulations qui, sous forme de récits légendaires et de chartes fausses, trouvèrent leur expression dans le Petit Cartulaire de l'abbaye. L'intention apparaissait dans un passage, affirmant que l'abbaye avait été richement dotée par les princes « afin, qu' exempte de la juridiction épiscopale, elle ne fût soumise qu'à celle du roi ». Empereurs et rois, et même le pape Léon IX étaient appelés en témoignage en des faux. Toutes les générations de la lignée carolingienne, numérotées dans les marges du manuscrit, étaient censées avoir fait des donations à cette église. En plus des personnages historiques, on y inséra un héros de chanson de geste, Herbis de Metz, dont on aurait découvert le tombeau à Saint-Arnoul. Avec la légende carolingienne, le Cycle des Lorrains était appelé en témoignage ⁴⁸.

Il n'est donc pas surprenant que la saint Charlemagne ait été fêtée à Saint-Arnoul. Mais ce même 28 janvier, à la cathédrale de Metz, le chapitre continuait à prier pour le salut de l'âme de l'empereur, comme si les réserves marquées jadis à l'égard du culte de l'ancêtre, obéraient encore le souvenir de son plus glorieux descen-

dant ⁴⁹.

Comme les autres abbayes, Saint-Arnoul connut, à partir de la fin du XIII^e siècle des temps difficiles, au sortir desquels le monastère put, vers 1440, réorganiser son temporel, sans entrer dans un des mouvements de réformes de l'ordre bénédictin. Cependant le culte des saints locaux connaissait une résurgence. La légende de saint Clément était portée à la scène ; saint Livier était revendiqué comme ancêtre par des lignées patriciennes. La *Chronique* de Philippe de Vigneulles, pèlerin d'Aix-la-Chapelle, témoigne d'un intérêt particulier pour la tradition arnulfiennne. Le *Petit Cartulaire* de l'abbaye y est largement utilisé. Et — fait plus significatif — le chroniqueur insère dans son œuvre un long poème en l'honneur d'Hildegarde, écho du culte rendu à la souveraine en Souabe ⁵⁰.

Quelques décennies plus tard l'abbaye était détruite et les restes des princes, transférés *intra muros* dans le couvent des Frères Prêcheurs, affecté aux Bénédictins. La tradition arnulfiennne s'y maintenait, mais sans éclat.

(46) J.B. PELT, *Liturgie*, p. 232 - 233. Ce même ouvrage étudie le cérémonial de la cathédrale, rédigé au XII^e et complété au XIII^e siècle. Alors que le calendrier n'y mentionne pas la fête du 18 juillet (p. 243), celle-ci est bien notée dans le ms. (p. 418 - 419) comme celle de la Translation, mais elle ne comporte que 3 leçons à matines ; la fête du 16 août (p. 431 - 432) est plus solennelle ; les matines ont 9 leçons avec réponses propres. Après le chant de Tierce, les chanoines se rendent processionnellement de la cathédrale à l'abbaye, y portant l'anneau de saint Arnoul, conservé au trésor. Un autre rite marque l'ancienne dépendance de Saint-Arnoul à l'égard de l'évêque : La veille des Rameaux l'évêque pouvait se rendre à l'abbaye ; les moines l'hébergeaient, et le lendemain la procession partait de l'abbaye vers la cathédrale.

(47) La description de cette châsse était donnée par Dom Pierre BAILLET, *Antiquitatum Arnulfinarum libri tres*, Metz 1730, dans le ms. B.M. Metz, li2 62, disparu en 1944. Le passage a été utilisé par R.S. BOUR, *art. cit.*, II, p. 28 - 29, et auparavant dans les *Acta Sanctorum*, Ju- lii, t. IV, p. 7

(48) L'exemplaire le plus ancien du Petit Cartulaire est un manuscrit, conservé à l'abbaye de Clervaux - il est décrit par dom P. SALMON, *Les mss. du «Petit Cartulaire» de l'abbaye Saint-Arnould de Metz*, *Revue bénédictine*, 44 (1932), p. 260 - 262. Sauf les chartes mérovingiennes, déjà éditées par PERTZ dans les M.G.H., le texte de ce cartulaire a été publié par G. WAITZ, *Ex historia Sancti Arnulfi*, dans M.G.H. SS XXIV, p. 527 - 549, d'après un ms. de la B.M. de Metz, disparu en 1944.

(49) R. FOLZ, *Études sur le culte liturgique de Charlemagne dans les églises de l'Empire*, Paris 1951, p. 31 - 32.

III

Ce rapide survol de problèmes dont certains attendent encore un examen plus approfondi, n'autorise pas à en tirer quelque conclusion. L'abondante littérature érudite qui les aborde permet du moins de traduire ici quelques impressions.

Le mariage de Charlemagne et de Hildgarde, comme les unions de leurs descendants, pouvait désarmer l'hostilité d'une lignée aristocratique, sans en neutraliser d'autres pour autant. Les lignages contestataires avaient pu plier devant la force et le prestige du nouvel empereur ; les oppositions reprirent vigueur sous son successeur. Le réveil de l'Islam et les raids normands révélèrent les faiblesses de la construction impériale. A ces causes de déclin il faut ajouter celles qu'amène la persistance d'une opposition aristocratique. Les « roitelets » qui s'imposèrent à la fin du IX^e siècle s'estimaient aussi capables que les carolingiens d'occuper un trône ; ils fondaient leur légitimité sur l'élection par leurs pairs.

Pour être aussi vigoureusement contestée et finalement écartée, la dynastie n'avait sans doute pas réussi à s'auroler d'une légitimité indiscutable. Le culte de saint Arnoul ne semble pas leur avoir été d'un grand secours. Autour du tombeau de l'ancêtre quelques membres de la famille trouvent leur sépulture ; mais Charlemagne fait porter le corps de Fastrade à Saint-Alban de Mayence et lui-même restera dans la glorieuse solitude de la chapelle d'Aix. La dépouille de Louis le Pieux trouvera un abri dans l'église de Saint-Arnoul où celle de son frère Drogon la rejoindra plus tard. Mais cette église ne devint pas le Saint-Denis des Carolingiens. C'est après l'éclatement de l'Empire que plusieurs générations manifestèrent une plus grande ferveur pour le saint ancêtre ; mais au Xe siècle les derniers Carolingiens de France ne s'intéressent pas à l'abbaye de Saint-Arnoul, alors que Louis IV protège Salornnes, une dépendance de Saint-Denis⁵¹.

Que la politique « impériale » de Charlemagne et de ses successeurs ait rencontré des obstacles apparemment insurmontables ne peut faire oublier les effets que leur action a produit à long terme. Sur le plan des institutions locales l'encadrement des hommes portera pendant des générations l'empreinte des réformes de l'empereur. Mais c'est surtout la réforme de l'église franque, accompagnée d'une renaissance intellectuelle et artistique, qui forgea l'Occident. Sur ce plan, Metz, qui avait perdu son rôle de capitale, restait pour plusieurs siècles un foyer rayonnant de culture religieuse. La vie canoniale

se s'inspirait de la règle de saint Chrodegang ; de Gorze partit au Xe siècle un nouveau mouvement de réforme monastique ; l'école liturgique de Metz restait une référence pour la Lotharingie et le Nord de la France. La qualité de ses *scriptoria* invitait à y chercher la bonne tradition des œuvres sacrées ou profanes.

Les clercs messins justifiaient donc le choix que Pépin et Charlemagne avaient fait de leur cité pour promouvoir la réforme de l'église.

Jean SCHNEIDER

(50) Ch. ABEL, *Le mystère de saint Clément*, Metz 1861, in-4^o, XVII-188 p. édite un manuscrit du XVe siècle (Bibl. Mun. Metz, ms. 968), disparu en 1944. *La chronique de Philippe de Vigneulles*, éd. par Ch. BRUNEAU, t. I, Metz 1927, par la place qu'elle accorde aux traditions hagiographiques, permet d'apprécier l'ampleur de la documentation dont disposait le chroniqueur et l'intérêt qu'y portaient ses contemporains, autour de 1500. Or la vie de saint Arnoul occupe à peine 3 pages de l'édition (p. 136-139), tandis que saint Glossinde (p. 107-113), saint Sigisbert (p. 141-150) sont plus largement traités. Quant à saint Livier, le chroniqueur emprunte à la légende de longs passages (p. 65-78), ce qui semble mettre ce mystérieux personnage au premier rang dans la tradition messine. Or le texte le plus ancien qui soit parvenu de la légende de saint Livier est transmis par le *Petit Cartulaire* de Saint-Arnoul ; l'étude la plus récente sur ce sujet est de J. VAN DER STRAETEN, *Saint Livier. Notes sur son culte et sa légende*, *Analecta Bollandiana*, 86 (1968), p. 373-389. Le poème de 284 vers en l'honneur d'Hildgarde (p. 179-186) a été composé, d'après un texte latin, par Martin GIRARD dont le nom est en acrostiche, aux vers 257-268. D'après ce même texte on aurait conservé à Saint-Arnoul, une peigne, une « housse » de tête, et un jeu d'échecs ayant appartenu à la reine (vers 245-256). Le chroniqueur a largement utilisé le *Petit Cartulaire* de Saint-Arnoul (p. 189-203).

(51) *Recueil des actes de Louis IV*, éd. Ph. LAUER, Paris 1914, p. 79-80.